

Spécial  
**EXAMENS**  
2 pages

LIRE LA NOTE DE SERVICE:

[n°2020-243 du 15/04/20](#)

LIRE LES RECOMMANDATIONS  
DE L'INSPECTION :

<https://chlorofil.fr/covid-19>



## CAPa - BAC PRO - BAC STAV - BTSA, Session 2020

### Principe :

- ✚ **AUCUNE** épreuve terminale ni **AUCUN CCF** n'aura lieu après la période de confinement.
- ✚ La structure de chaque diplôme est conservée (épreuves et coefficients).
- ✚ Les épreuves terminales et CCF réalisés avant le confinement sont pris en compte.
- ✚ Les épreuves terminales et CCF non réalisés sont remplacés par une note de contrôle continu.

### Moyennes du contrôle continu :

- ✚ Les notes et moyennes du contrôle continu sont arrêtées par **l'équipe pédagogique** sous la responsabilité du chef d'établissement.
- ✚ Le contrôle continu comprend des évaluations sur les deux années du cycle.
- ✚ Le contrôle continu prend en compte les disciplines intervenant dans l'évaluation des capacités visées par les CCF manquants et les épreuves terminales.
- ✚ Les supports écrits des épreuves E4.1 du CAPa, E5 du Bac pro CGEA, E6 du Bac pro, E9 du Bac STAV et E7 du BTSA doivent être rendus par les élèves à l'établissement au plus tard le 15 mai. **Les notes correspondantes seront obligatoirement incluses dans le contrôle continu.**

### Notes prises en compte pour l'examen :

- ✚ Les notes de CCF et de contrôle continu réalisés durant la période de confinement ne peuvent pas être prises en compte.
- ✚ **La remontée des notes** devra être effectuée pour la **semaine du 15 juin** pour les BEPA, Bac pro et Bac STAV et pour la **semaine du 22 juin** pour les CAPa et BTSA.

### Rôle des commissions d'harmonisation :

- ✚ Des commissions régionales seront chargées de l'harmonisation des moyennes de contrôle continu attribuées aux épreuves terminales au regard des résultats aux trois sessions précédentes de chaque établissement.
- ✚ Les commissions d'harmonisation pourront **modifier** les notes.

## CAPa - BAC PRO - BAC STAV- BTSA, Session 2020 (suite)

### Délivrance des diplômes :

- + L'incomplétude des semaines de stage n'empêche pas la délivrance du diplôme.
- + Le conseil de classe portera une attention particulière au renseignement des livrets scolaires qui fourniront obligatoirement des appréciations sur l'implication et l'assiduité des élèves.
- + Les mentions et les oraux de « rattrapage » restent en vigueur.
- + Les élèves ayant échoués à la session de juin 2020 et non autorisés à passer les oraux de « rattrapage » pourront, sur décision du jury, se présenter à la session de septembre.

## BAC GÉNÉRAL 2020

- Les épreuves terminales sont annulées mais la structure de l'examen est conservée (épreuves et coefficients).
- Un jury d'examen arrêtera les notes des épreuves terminales à partir des notes obtenues durant l'année de terminale.
- Les notes des épreuves anticipées de 1<sup>ère</sup> sont conservées.
- Les oraux de « rattrapage » se dérouleront entre le 8 et le 10 juillet.

## BAC GÉNÉRAL 2021

- L'épreuve anticipée écrite de français est remplacée par la moyenne des notes obtenues durant l'année scolaire.
- L'épreuve anticipée orale est maintenue avec un minimum de 15 textes. Elle se déroulera entre le 26 juin et le 4 juillet.
- Les E3C2 sont neutralisées et remplacées par la moyenne des E3C1 et E3C3.
- Pour la spécialité abandonnée en fin de 1<sup>ère</sup>, les notes retenues seront celles du livret.

## DNB - 2020

- L'obtention du brevet des collèges dépend uniquement du livret scolaire.
- L'épreuve orale est supprimée.

## Bac général / DNB

- Les notes obtenues durant le confinement ne sont pas prises en compte.
- Après la réouverture des établissements, les nouvelles notes seront prises en compte.

## CAPa - BAC PRO - BAC STAV- BTSA, - Session 2021

- + Les CCF qui devaient se dérouler cette année et non réalisés sont reportés à la rentrée scolaire 2020. (Rubans à adapter)
- + L'écrit anticipé de Français du bac STAV est remplacé par une note de contrôle continu.
- + L'épreuve anticipée orale de Français du bac STAV est maintenue.